



Circulaire n° 3869

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : COVID-19 – Retour d'expériences sur l'organisation du travail dans le secteur communal pendant la crise

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer du lancement d'une enquête dans le secteur communal qui a pour objectif d'une part, d'établir un état des lieux du fonctionnement des services et de l'organisation du travail dans les entités communales pendant la crise liée au Covid-19 et, d'autre part, d'en tirer des enseignements pour la gestion des administrations dans la période post-crise, voire pour une éventuelle situation de crise future.

1. Elaboré en concertation avec les partenaires sociaux, **le premier questionnaire** s'adresse aux **agent-e-s du secteur communal** et vise à recenser les expériences individuelles vécues pendant la crise par le personnel dans son contexte professionnel, notamment par rapport au télétravail et à la digitalisation.

Un courrier électronique invitant les agent-e-s à remplir le questionnaire en ligne sera envoyé séparément à l'adresse électronique par le biais de laquelle vous recevez les circulaires ministérielles. **Je vous prie de bien vouloir en assurer la diffusion à tous les membres du personnel de votre administration.** La participation à l'enquête se fait en ligne et prend environ 10 minutes.

2. **Le deuxième questionnaire** est destiné aux **collèges des bourgmestre et échevins, bureaux de syndicats de communes et présidents d'établissements publics placés sous la surveillance des communes** et vise à recueillir le point de vue des organes en charge de la surveillance des services

communaux et à permettre au ministère de l'Intérieur d'avoir une meilleure compréhension des défis qui se sont posés au niveau du fonctionnement des services et de l'organisation du travail pendant la crise, et de la manière dont les entités communales y ont fait face.

Le questionnaire afférent est annexé à la présente. Je vous saurais gré de bien vouloir faire parvenir votre réponse **avant le 15 juillet 2020** à l'adresse secretariat.ministre@mi.etat.lu.

Veillez noter qu'**aucune information spécifique relative à une commune, un syndicat des communes ou un établissement public ne sera divulguée à des tiers**. Toute communication éventuelle du ministère de l'Intérieur relative aux réponses reçues portera sur le secteur communal pris dans son ensemble.

Je vous remercie d'ores et déjà du soutien que vous voudrez bien apporter à la présente initiative, qui s'inscrit dans la démarche du ministère de l'Intérieur visant à construire, en partenariat avec les autorités communales, des administrations locales modernes, performantes et résilientes. Les résultats de l'enquête seront discutés avec les partenaires sociaux et alimenteront notamment les réflexions en vue de la mise en place d'un cadre et de lignes directrices plus formalisés pour l'exercice du télétravail dans le secteur communal.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina BOFFERDING